

Pour l'année 2024

2025-01-007

5.3 DÉCLARATION DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2000\$ ET QUI TOTALISENT PLUS DE 25 000\$

Conformément à l'article 961.4(2) du *Code Municipal du Québec*, la Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des fournisseurs de la Municipalité dont une dépense est plus de 2 000 \$ et que la totalité de ces dernières pour le même fournisseur totalisent de plus de 25 000 \$:

Entreprise	Objet des dépenses	Montant total des dépenses
Donald Boudreault,	Déneigement	37 510.60 \$
Pavage Veuilleux (1990) Inc.,	Asphaltage	36 447.48 \$
MRC d'Arthabaska,	Quote-part, matières résiduelles	118 894.26 \$
RIMSP des Chutes,	Quote-part incendie et interventions	59 843.40 \$
Sogetel,	Construction et entretien réseau fibre optique	31 518.17 \$
Ministère de la sécurité publique,	Sureté du Québec	30 270.00 \$
Ministre du revenu Québec,	Remise de l'employeur	31 810.69 \$
Vr Tango Inc.	Construction cuisine extérieure	32 193.00 \$

Il est également déposé que depuis le 1^{er} janvier 2024, le seuil d'appel d'offres public pour les organismes municipaux est passé de 121 200 \$ à **133 800 \$** suivant l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement décrétant le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique*.

Pour l'année 2025

2026-01-007

5.3 DÉCLARATION DE LA LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2000\$ ET QUI TOTALISENT PLUS DE 25 000\$

Conformément à l'article 961.4(2) du *Code Municipal du Québec*, la Directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste des fournisseurs de la Municipalité dont une dépense est plus de 2 000 \$ et que la totalité de ces dernières pour le même fournisseur totalisent de plus de 25 000 \$:

Entreprise	Objet des dépenses	Montant total <u>des dépenses</u>
Groupe RDL Victoriaville SENCRL		25 024.31\$
Donald Boudreault, _____	Déneigement	60 016.95 \$
Pavage <u>Veulleux</u> (1990) Inc.,	Asphaltage	81 154.41 \$
MRC d'Arthabaska,	Quote-part, matières résiduelles	95 512.76 \$
RIMSP des <u>Chutes</u> , _____	Quote-part incendie et interventions	63 248.31 \$
<u>Sogetel</u> , _____	Construction et entretien réseau fibre optique	29 417.06 \$
Ministère de la sécurité <u>publique</u> , _____	Suret� du Qu�bec	32 032.00 \$
Ministre du revenu <u>Qu�bec</u> , _____	Remise de l'employeur	31 206.52 \$

Il est  galement d pos  que depuis le 1^{er} janvier 2026 et s'appliqueront jusqu'au 31 d cembre 2027, soit pour une p riode de 2 ans, que le seuil d'appel d'offres public pour les organismes municipaux est pass  de 133 800 \$   **139 000 \$** suivant l'entr e en vigueur du *R glement modifiant le R glement d cr tant le seuil de la d pense d'un contrat qui ne peut  tre adjud  qu'apr s une demande de soumissions publique*.